



Communiqué du Maire, Michel LÉBOUC

Magnanville, le 8 avril 2020

DISPOSITIFS MIS EN PLACE A MAGNANVILLE : POINT DE SITUATION AU 8 AVRIL

Depuis le début de la crise sanitaire, nous avons activé toutes les ressources possibles pour obtenir des dotations de masques afin d'aider à protéger les publics prioritaires.

La région Ile-de-France et le département des Yvelines nous en ont fourni et nous avons choisi de les distribuer à l'EHPAD Léopold Bellan, aux sapeurs-pompiers, aux agents municipaux mobilisés sur le terrain. Aujourd'hui, nous avons également réceptionné 100 visières de protection, offertes par le biais d'une Magnanilloise, responsable d'une société (DIAM). Merci pour cette générosité.

Cependant, la municipalité n'est pas en capacité de fournir des masques pour l'ensemble de la population et c'est bien à l'Etat de prendre ses responsabilités pour protéger l'ensemble des Français.

Dans la situation exceptionnelle que nous vivons actuellement, Magnanville s'organise pour proposer des dispositifs d'aide ainsi que pour mettre en œuvre et soutenir des initiatives locales. (voir le détail des dispositions mises en œuvre dans communiqué du Maire du 3 avril).

Dans ce combat contre le coronavirus, il y a les personnels soignants, les sapeurs-pompiers, les forces de l'ordre. Il y a aussi les agents de la ville, les bénévoles, les commerçants sont d'incroyables alliés.

Merci pour votre engagement, merci pour votre solidarité, merci pour votre générosité.

La municipalité continue de s'engager pour répondre aux besoins des Magnanillois pendant le confinement : informations utiles et dispositions mises en place.

- ✓ Des tests pour les résidents et personnels de l'EHPAD L. Bellan
- ✓ Règles de confinement : on ne lâche rien
- ✓ Interdiction de survol de la ville par des drones
- ✓ Lutte contre les incivilités et respect de la tranquillité publique

★ **Des tests pour les résidents et personnels de l'EHPAD L. Bellan**

Le Gouvernement a annoncé que les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes pourraient bénéficier d'un dispositif de dépistage à grande échelle dès la confirmation d'un cas avéré de coronavirus.

Il est primordial que le centre de gérontologie Léopold Bellan puisse bénéficier rapidement de ce dispositif et c'est en ce sens que nous œuvrons avec, je l'espère, une mise en application rapidement. C'est un passage obligé pour contribuer à la protection de ce public fragile.

N'oublions pas tout le personnel engagé dans ces établissements. Merci pour ce dévouement sans faille dont vous faites preuve !

★ **Règles de confinement : on ne lâche rien**

On n'aura de cesse de le dire, pour se protéger et protéger les autres, il est impératif de respecter les consignes et de ne sortir qu'en cas de nécessité.

Le gouvernement a durci les règles et à partir du 8 avril, les déplacements pour la pratique des activités physiques individuelles ne seront plus autorisés entre 10h et 19h dans les Yvelines (arrêté affiché sur la commune).

Chaque weekend, les élus resteront mobilisés sur le terrain pour s'assurer que le confinement est respecté. Les Agents de surveillance de la Voie Publique, la société de médiation Conexia et la Police nationale travaillent également dans ce sens. La majorité des Magnanillois suit les consignes mais il reste une

partie d'irréductibles qui ne semblent pas décider à s'y soumettre : parties de pétanque en ville, barbecue entre amis, rodéos... Nous ne transigerons pas et chaque contrevenant intercepté devra s'acquitter de l'amende forfaitaire de 135 euros. Il faut mettre les gens face à leurs responsabilités et à la réalité. La réalité c'est qu'à Magnanville, comme ailleurs, nous enregistrons des décès dus au Covid-19 et que chacun est aussi acteur de la santé des autres.

★ **Interdiction de survol de la ville par des drones**

Des Magnanvillois ont signalé que des drones survolaient la ville et leur habitation. La ville n'est en aucun cas à l'origine de ces survols.

Sauf autorisation, survoler l'espace public est interdit tout comme survoler des propriétés privées avec des drones capables de capturer des images. Pour cette infraction, le télépilote s'expose à une condamnation pénale.

Les Magnanvillois qui remarquent des survols peuvent porter plainte au commissariat qui dispose de moyens très efficaces pour retrouver les télépilotes et les confronter.

★ **Lutte contre les incivilités et maintien de la tranquillité publique**

Depuis plusieurs semaines, les habitants des quartiers attenants à la coulée verte ont fait part des désagréments subis par la présence d'une personne qui logeait dans son véhicule et qui tient des propos injurieux et menaçants à l'égard des riverains. Des propos qu'il affichait également à différents endroits de la ville.

Aujourd'hui, grâce à l'aide du service de secours de Magnanville, des forces de police et de nos ASVP, nous sommes parvenus à appréhender cette personne pour qu'elle puisse être prise en charge.


Par ailleurs, d'autres sujets qui nuisent à la tranquillité des Magnanvillois ont attiré notre attention et mobilisent les services de la ville et les forces de police avec qui nous travaillons en très bonne collaboration :

- Les rodéos motorisés, qui sont interdits et dont les auteurs contreviennent par ailleurs aux consignes de confinement.

- Les dépôts sauvages, avec cette semaine, un important dépôt sauvage dans le bois des Terriers dont nous recherchons activement l'auteur.
- La maltraitance d'animaux domestiques dans le quartier du Clos de la Tuilerie dont l'auteur est également recherché.

Ensemble, restons vigilants pour préserver notre cadre de vie. Dans ces moments compliqués, nous continuerons à déployer notre énergie aussi pour lutter contre ces incivilités et infractions qui empoisonnent la vie des Magnanvillois.

Restez informés et relayez les informations à vos proches

- sur le Site Internet www.magnanville.fr
- sur la page Facebook  Ville de Magnanville
- sur les panneaux d'affichage de la ville (standards et électroniques)

La ville a mis en place de nombreux dispositifs pour faciliter la vie des Magnanvillois. Retrouvez-les dans les différents communiqués du Maire, sur le site www.magnanville.fr

#RestezChezVous

